

## **Rencontre de la filière vin avec Stéphane Travert le 28 septembre 2017**

### **Compte-rendu**

En introduction, Jérôme Despey rappelle l'importance du secteur vin et appelle le ministre à la vigilance car les problèmes économiques et climatiques du secteur semblent mal évalués.

#### **Campagne de l'INCA**

Stéphane Héraud intervient à propos de la campagne de l'INCA, soulignant que la filière a été choquée, non par le message, mais par le visuel utilisé (tire-bouchon), qui stigmatise le vin. Il remet au ministre la pétition lancée par l'AGPV (plus de 10000 signatures), lui demandant de la transmettre au Président de la République et l'appelant à faire part de son soutien au secteur.

Stéphane Travert souligne que le message de la campagne n'est pas en cause, car il s'agit de lutter contre le cancer, ce qui est un des engagements de campagne du Président de la République. Néanmoins, concernant le visuel utilisé, il a fait remonter la préoccupation de la filière, notamment auprès de la ministre de la santé, ainsi que la demande de retrait de la campagne. Il souligne que le ministère de l'agriculture n'a pas été consulté sur la campagne. Il propose d'organiser une rencontre de la filière avec Mme Buzyn et promet d'être vigilant sur les prochaines campagnes.

#### **Gestion des risques et des crises**

Jérôme Despey fait le point sur la récolte et demande la mise en place de cellules départementales avec les acteurs locaux pour faire un état des lieux précis. Il demande le soutien du ministre auprès de la DGFIP pour le dégrèvement de la taxe foncière et souhaite que le plan de reconsolidation, qui a été ouvert au secteur vin soit adapté aux besoins de la viticulture. Il faut mobiliser tous les outils disponibles (FAC, fonds de garantie...). Enfin, il demande le financement d'audits pour les entreprises, notamment coopératives.

Rémi Gautier (JA) intervient pour souligner l'inquiétude des jeunes viticulteurs et la nécessité de les conforter pour assurer l'avenir de la filière.

Stéphane Héraud souligne la nécessité de revoir le dispositif de l'assurance récolte en ce qui concerne le seuil de déclenchement et le calcul de la référence (moyenne olympique) qui est très pénalisant pour ceux qui ont subi plusieurs années difficiles.

Le ministre indique que l'ensemble de ces mesures est en cours de mise en place et souhaite être informé des départements dans lesquelles il subsisterait des problèmes. Concernant l'assurance récolte, il souligne que l'abaissement du seuil de déclenchement de 30 à 20%, en cours de discussion à Bruxelles, pose la question du financement de l'assurance et estime qu'il faut aussi discuter avec les assureurs.

#### **OCM**

Boris Calmette intervient sur l'OCM, rappelant l'attachement de la filière à une politique d'investissement. Concernant le programme national en cours, il souligne la nécessité que la totalité de l'enveloppe budgétaire soit mobilisée d'ici le 15 octobre. Il estime en outre qu'il reste des possibilités de simplification des mesures, notamment en ce qui concerne l'aide à la promotion dans les Pays Tiers, qui pose beaucoup de difficultés aux entreprises. Enfin, dans le cadre de la future réforme de la PAC, il demande le maintien d'une OCM structurante, assortie d'un budget suffisant.

Michel Servage souligne que le secteur vin est aujourd'hui le seul secteur disposant d'un outil de régulation, avec les autorisations de plantation et qu'il est nécessaire de le préserver, ainsi que la spécificité des IG viticoles.

Le ministre indique que le programme national est essentiel et qu'il faut réfléchir aux moyens de sécuriser l'enveloppe à l'avenir. Christine Avelin (FranceAgriMer) intervient ensuite pour indiquer que l'enveloppe devrait être entièrement utilisée d'ici le 15 octobre et qu'un plan de rattrapage des retards a été mis en place en ce qui concerne la promotion Pays Tiers. Concernant la simplification des mesures, des choses ont été faites en ce qui concerne la restructuration et les investissements, dans la limite des dispositions réglementaires. C'est en cours en ce qui concerne la promotion. Les recours déposés par les entreprises suite au grand nombre de rejets sur le dernier appel à projets sont par ailleurs étudiés.

### **Etiquetage**

Thomas Montagne intervient sur la question de l'étiquetage nutritionnel et des ingrédients. Des discussions ont eu lieu avec les autres filières des boissons alcoolisées, mais ne pourront aboutir à une proposition commune, ce qui conduit à demander une solution ad hoc pour le secteur vin, étant données ses spécificités. Dans le cadre de la révision en cours du règlement étiquetage, texte relevant de la DG Agriculture, il convient que les Etats membres producteurs demandent l'introduction de la possibilité d'un étiquetage dématérialisé. Lors du congrès de la viticulture de juillet, le Commissaire Hogan s'est montré tout à fait ouvert sur la question. Jean-Marie Barillère ajoute qu'il n'y a pas d'enjeu de santé publique sur ces indications et qu'un étiquetage sur la bouteille poserait le problème des langues, certains Etats membres demandant déjà la traduction de certains termes et que cela pourrait conduire à un recloussonnement des marchés. Stéphane Travert indique qu'il soutient complètement cette approche.

### **Environnement**

Bernard Farges indique qu'il y a une forte demande sociétale sur les questions environnementales et que le secteur est déjà engagé sur l'évolution de ses pratiques. Le retrait du glyphosate n'est pas possible sans alternative. De même, le port généralisé des EPI pose problème. Stéphane Travert estime que le port des EPI doit être limité aux cas où il y a un réel danger. Des études précises doivent être menées sur ce point. Les fabricants d'EPI doivent également améliorer leur matériel. Concernant le glyphosate, il estime la polémique très « parisienne » et qu'il faut trouver la « bonne trajectoire », sur la base d'études scientifiques sérieuses. Cette approche a reçu le soutien du Premier ministre, qui a demandé de travailler à l'établissement d'un calendrier réaliste de sortie du glyphosate.

### **Etats généraux de l'alimentation**

Jean-Marie Barillère regrette que la filière vin soit peu représentée dans les ateliers. Il insiste sur la question de la répartition de la valeur dans les filières, qui suppose d'ouvrir la possibilité de parler de prix, ce qu'empêche le droit de la concurrence. Le directeur de cabinet adjoint indique que des discussions sont en cours à Bruxelles sur ce point, dans le cadre des trilogues sur le règlement omnibus, et reconnaît les réticences de la DG concurrence.

Bernard Angelras souligne les enjeux de la lutte contre le changement climatique et la nécessité de doter la R&D de moyens pour répondre aux besoins. Il faut également soutenir les vignerons dans la mise en place de nouvelles pratiques. Enfin, il souligne la problématique des homologations nationales des produits phytosanitaires, qui conduit à des approches différentes selon les pays alors qu'il y a liberté de circulation des produits au sein de l'UE.

Jérôme Despey estime que l'intervention du Président de la République prévue le 11 octobre sur les états généraux est essentielle et que les travaux du chantier n° 2 sur le thème de l'alimentation saine, sûre et durable qui vont commencer début octobre ne doivent pas remettre en cause le travail accompli dans les ateliers sur la création et à la répartition de la valeur.